



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies.
[En savoir +](#)



Toulon était en 2001 l'une des rares grandes villes françaises à ne pas avoir de gare routière. La capitale du premier département touristique de France devait donc se doter d'un équipement à la hauteur de sa fréquentation.



Réalisée en partenariat avec le conseil général et la Région et inaugurée en mai 2005, la nouvelle gare routière s'inscrit dans le cadre du pôle d'échange multimodal (PEM) dont elle est la première étape, avant l'arrivée du TCSP (Transport en commun en site propre) et l'achèvement de la requalification totale, en cours, de la gare SNCF et de ses accès.

Agencée sur 350 m², la gare routière est le point névralgique des transports en commun du département.

Plateforme d'interconnexion entre les différents modes de transport, elle en favorise l'accessibilité (piétons, bus, vélos, taxis, trains régionaux et nationaux).

Un tarif unique de 2 € pour voyager dans le département :

Les départs quotidiens, assurés entre autres par le réseau départemental Varlib, desservent :

- Hyères
- St-Raphaël
- St-Tropez
- Draguignan
- Brignoles
- St-Maximin
- Le Beausset ou Bandol

Pour ces destinations, le tarif est de 2 euros.

- **5000 voyageurs journaliers** transitent par les **24 quais de stationnement** disposés le long du boulevard Tessé. L'infrastructure dispose d'une salle d'attente équipée d'écrans récapitulatifs des départs, de distributeurs de boissons et de restauration rapide.

Focus

En savoir plus

Points Clés

Points de vue

Mairie de Toulon
Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00